

ACADEMIE DE S. DENYS.

Cette académie a été fondée au mois de décembre 1852 pour “ récompenser les efforts du travail et exciter l'émulation de tous.”

Elle se compose 1o. de 20 *Académiciens* pris dans les classes de Philosophie, de Rhétorique et de Seconde ; 2o. de *Candidates* pris dans les classes supérieures à la Cinquième ; 3o. d'*Aspirans* pris dans toutes les classes même élémentaires.

Les conditions requises de tous les membres sont : 1o. Un premier prix d'excellence ou des succès habituels et notoires en classe, avec de bons devoirs inscrits au cahier d'honneur de l'Académie ; 2o. La piété et la bonne conduite, qui, bien que placées ici en seconde ligne, n'en sont pas moins rigoureusement requises.

ACADEMICIENS.

M. M. Louis Beaudet, *président* ;
 Alfred Thibaudeau, *secrétaire* ;
 Azade Trudelle, *assistant-secrétaire* ;
 Damase Gonthier, *censeur* ;